

Fiche pédagogique : Défi 2 CE2 2016 - 2017

Maths juniors 2016/2017

« Candidatures pour les prochains J.O. »

Domaine : Nombres et calculs

Objectif(s) :

Utiliser les nombres jusqu'à 10 000 :

- Distinguer chiffres et nombres
- Additionner, soustraire
- Utiliser les doubles et les moitiés
- Etudier la numération décimale : dizaines, unités
- Lire les nombres en chiffres, en lettres

Compétences :

- Chercher
 - S'engager dans une démarche de résolution de problèmes
- Modéliser
 - Réaliser que certains problèmes relèvent de situations additives
- Représenter
 - Utiliser des nombres pour représenter des quantités ou des grandeurs.
- Raisonner
 - Tenir compte d'éléments divers (arguments d'autrui, résultats d'une expérience, sources internes ou externes à la classe...) pour modifier son jugement.
 - Prendre progressivement conscience de la nécessité et de l'intérêt de justifier ce que l'on affirme.
- Calculer
 - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu.
- Communiquer
 - Utiliser l'oral et l'écrit, le langage naturel puis quelques représentations et quelques symboles pour expliciter des démarches, argumenter des raisonnements.

Transversalité de la langue et acquisition lexicale :

Il s'agit de faire acquérir le vocabulaire spécifique (vocabulaire actif) qui sera réinvesti lors des phases d'oralisation.

Les termes à acquérir :

- En mathématiques : chiffre et nombre, double, moitié, addition, soustraction.

Remarque : Dans le cadre de la mise en place de ces termes dans un cahier de vocabulaire, il nous paraît important de préciser la nature des mots.

Lors d'une séance de lecture, mettre en œuvre des situations de langage durant lesquelles les élèves seront amenés à expliciter le problème puis leur démarche, justifier en marquant les connecteurs de temps et confronter leurs points de vue.

Pré-requis :

- Les élèves ont abordé au CE1 les nombres jusqu'à 999. Il s'agit de consolider les compétences en lien avec ces nombres avant d'aborder le défi.

- On peut proposer en amont du défi de réaliser des activités liées au passage de l'écriture chiffrée à l'écriture littérale ainsi de que des activités de distinction en chiffre et nombre.

Proposition de démarche :

- Lors de la lecture de l'énoncé, faire écrire en chiffres tous les nombres donnés en lettres.
- Multiplier les exercices distinguant chiffres et nombres, double et moitié.
- Faire effectuer les calculs : additions et soustractions.
- Faire écrire chaque nombre dans les cases du tableau.
- Faire correspondre chaque nombre à la lettre, en suivant la consigne donnée.

Anticipation des difficultés :

Pour les élèves à profil particulier on pourra procéder à des manipulations concrètes (billets, abaques ...) et l'usage de la calculatrice.

Prolongements possibles :

- Dans le domaine des mathématiques :
Les notions et objectifs ultérieurs qui seront abordés
 - Travailler sur de plus grands nombres
- Dans les autres disciplines au programme, travailler en :
 - Vocabulaire : manipuler l'alphabet et l'ordre alphabétique
- Pour les élèves les plus à l'aise, leur proposer :
 - De produire d'autres énoncés pouvant correspondre aux autres lettres de l'alphabet, non utilisées dans ce défi.

Aide à la restitution (éléments devant apparaitre et sur lesquels les correcteurs s'appuieront pour l'attribution des points liés à la démarche) :

- Reformuler ce que l'on cherche : énoncer clairement ce qu'il va falloir trouver
- Expliciter les informations recueillies dans chaque document
- Expliciter les procédures employées pour dégager la réponse au défi (dans le document présentant les stades, nous avons appris...)
- Annoncer les décisions prises : ce qui a été retenu parmi les propositions des élèves.

Concernant la trace écrite que vous nous faites parvenir, il n'est pas indispensable de faire rédiger la totalité de la trace aux élèves. Vous pouvez également utiliser la dictée à l'adulte, les enregistrements audio et vidéo.